

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU JURY D'APPEL REGIONAL
Vendredi 29 juin 2018 18h00 à TOMBLAINE



Objet : Appel du club de CHAMPIGNEULLES TT de la décision de la Commission Sportive Régionale entraînant la rétrogradation de son équipe 1 de deux divisions, suite à son forfait lors de la dernière journée de championnat 2017/2018.

Présents : Philippe BORDES, Président du Jury d'Appel
Nicole BERNARD, Jean-Claude LIEBON, Philippe BOLMONT,
Dominique THIRION, membres du Jury d'Appel,
Ludovic APTEL, Président de Champigneulles TT.

Excusés : Gérard CHERET, membre du Jury d'Appel
Ludovic REMY, membre du Jury d'Appel

Les parties concernées ont été avisées pour assister ou se faire représenter à la présente réunion conformément à l'article 39-6 du règlement intérieur de la LGETT.

Le Jury d'Appel considère que :

- la décision de la Commission Sportive Régionale est strictement conforme aux règlements sportifs
- la décision de ne pas jouer, et donc du forfait, émane unilatéralement de l'association qui aurait pourtant pu aligner une équipe même incomplète
- les autres arguments ne sont pas de nature à modifier la décision prise

Par ces motifs, le Jury d'Appel décide :

- de confirmer la décision de la Commission Sportive Régionale.

Philippe BOLMONT
Membre du Jury d'Appel

Philippe BORDES
Président du Jury d'Appel